

ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITÉS PERCUES PAR LES ÉLUS POUR L'EXERCICE 2024

Les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux. Les communes sont concernées, aux termes de l'article L. 2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

Il revient donc à la commune d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal :

- au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés en son sein
- au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain
- au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale

Conformément au CGCT, cette présentation doit se faire avant l'examen du budget de l'année en cours. Ci-dessous, il est donc présenté l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024

	Mandat occupé et / ou fonction occupée	Montant des indemnités perçues pour chaque mandat / fonction (exprimé en euros bruts / annuels)
Grégoire SOUQUE	Maire	27 129.48 €
	Membre titulaire du SIDOMRA	0,00€
	Membre titulaire du Syndicat d'Electrification Vauclusien	0,00€
	Membre suppléant du Syndicat Mixte Forestier	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
Eric DEVALQUENAIRE	1 ^{er} Adjoint	10 018.20 €
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
FAVRE-SECOND Jeanine	2 ^{ème} Adjointe	10 018.20 €
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
	Membre titulaire du Syndicat Mixte Forestier	0,00€

JOUSSELIN Franck	3 ^{ème} Adjoint	10 018.20 €
	Membre suppléant du Syndicat Mixte d'Electrification Vauclusien	0,00€
IGNERSKI Sandrine	4 ^{ème} Adjointe	10 018.20 €
DUVAL Patrick	5 ^{ème} Adjoint	10 018.20 €
FOURMENT Marie-Paule	6 ^{ème} Adjointe	10 018.20 €
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
FAUCITANO Pierre-Jean	7 ^{ème} Adjoint	10 018.20 €
PRAT Catherine	8 ^{ème} Adjointe	10 018.20 €
CASTRIGNANO Stéphanie	Conseillère municipale déléguée	6 668.88 €
CHASTEL Nicolas	Conseiller municipal	0,00€
ROLLE Estelle	Conseillère municipale	0,00€
HAMAIDE Jenifer	Conseillère municipale	0,00€
BAUDOIN Yannick	Conseiller municipal	0,00€
SAINT – JEAN Huguette	Conseillère municipale	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
CAMPERGUE Michel (décédé au cours de l'année 2024)	Conseiller municipal	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
	Membre suppléant du SIDOMRA	0,00€
THOMAS Renée	Conseillère municipale	0,00€
BOISSEAU Claudine	Conseillère municipale	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
FIRMIN Alain	Conseiller municipal	0,00€
MORENAS Jade	Conseillère municipale	0,00€
REYNERO Philippe	Conseiller municipal	0,00€
PERDIGUIER Marie-Laure	Conseillère municipale	0,00€
GAGET – MARTIN Marie	Conseillère municipale	0,00€
BERTANA Georges (intégration du conseil municipal en cours d'année 2024)	Conseiller municipal	0,00€
DUBOIS Annick	Conseillère municipale	0,00€
PELISSIER Christèle	Conseillère municipale	0,00€
THEVENIN Martine	Conseillère municipale	0,00€
FOUIN Jean-Marc	Conseiller municipal	0,00€

GOTTSCHALK Raphaël	Conseiller municipal	0,00€
BLANC Emmanuelle	Conseillère municipale	0,00€